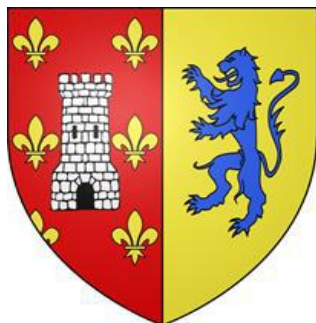


# L'ECHO PARDINOIS

Blason de la commune



***Janvier 2017***

**N° 3**

Edité par le  
conseil municipal  
de Pardines

## MAIRIE

6 Place de la mairie  
63500 Pardines

Tél : 04.73.71.17.17 - Fax : 04.73.71 15.17

Email : [mairie.pardines@wanadoo.fr](mailto:mairie.pardines@wanadoo.fr)

### Horaires d'ouverture

Mercredi de 10h à 11h30  
Jeudi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h  
Vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h  
Samedi de 10h à 11h30

## SOMMAIRE

|                            | Pages   |
|----------------------------|---------|
| * Mot du maire             | 2       |
| * Le saviez-vous ?         | 3-4     |
| * Etat civil               | 5       |
| * Travaux                  | 5 à 9   |
| * Achat de matériel        | 10      |
| * Scolarité                | 11      |
| * Festivités et Animations | 12 à 17 |
| * Informations diverses    | 18-19   |
| * Associations             | 20-21   |
| * Contacts Divers          | 22      |
| * Jeux                     | 23      |
| * Recette facile           | 24      |
| * Vos suggestions          | 25 à 28 |



# ***Mot du Maire***

**Le Maire et le Conseil Municipal  
vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2017.**



C'est avec beaucoup de plaisir que je veux vous présenter à toutes et tous, mes vœux chaleureux, les plus sincères et les plus amicaux de bonheur, joie, santé et prospérité pour l'année 2017.

J'ai une pensée particulière pour celles et ceux qui, au cours de l'année 2016, ont connu des difficultés et la peine. Je vous souhaite de trouver, pour 2017, toutes les raisons d'être heureux et toutes les forces nécessaires pour surmonter les épreuves. Je pense aussi à ceux qui ont eu à faire face aux difficultés économiques. Je connais l'impatience légitime de celles et ceux qui souffrent au quotidien de cette situation et ont le plus besoin que notre pays retrouve le chemin de la croissance et de l'emploi.

Je ne peux m'empêcher une nouvelle fois de reparler des terribles événements qui ont touché encore plus durement notre patrie et l'Europe.

Oui, nous sommes en guerre contre le terrorisme mais nous vaincrons ces fanatiques qui n'ont pas de couleur, pas de nationalité, pas de religion, pas d'humanité ! A ces terroristes nous répondons que nous sommes tous des citoyens de la République. Ce que nous défendons c'est notre patrie et ses valeurs : Liberté, Egalité, Fraternité. Voilà ce qui doit nous réunir.

Je veux, avec le Conseil Municipal, remercier les associations qui par leurs investissements personnels permettent aux habitants de se rassembler, d'échanger, de découvrir, de participer, de mieux vivre ensemble.

L'équipe Municipale souhaite la bienvenue à notre nouvelle secrétaire de mairie "Mylène TRANCHAND" ainsi qu'aux nouveaux Pardinois.

Un maire, une équipe Municipale ne peuvent pas résoudre ce que les Etats et gouvernements ont beaucoup de mal à maîtriser.

Vous pouvez néanmoins être sûrs que l'équipe que j'ai l'honneur de conduire fait tout ce qui est en son pouvoir pour améliorer le quotidien de chacun.

Je terminerai en citant Georges BERNANS qui disait très justement "qu'on ne subit pas l'avenir on le fait" C'est fort de cette maxime que vous me trouverez chaque jour à vos côtés pour relever les futurs défis. Merci et vive 2017.

# ***Le savez-vous ?***

## ➤ Événement historique

### Les Fortifications



Le village se trouve au pied d'une falaise bordant un vaste plateau basaltique qui domine la vallée de la Couze Pavin. En 1733, le village subit une véritable catastrophe : à la suite de pluies torrentielles, le 23 juin vers 21 heures jusqu'au lendemain soir, des masses de rocher commencèrent à s'ébouler détruisant une soixantaine de bâtiments. Une partie de la montagne se sépara, les maisons et les rochers s'engloutirent comme dans un abîme sans qu'il en reste la moindre trace. Les terrains, n'étant pas soutenus, glissèrent et s'écroulèrent avec tous les rochers au fond du vallon. Tout ce qui se trouva sur le chemin fut ravagé. Les occupants ainsi que leurs animaux purent évacuer leur domicile sans dommage, à part une mule qui s'était arrêtée pour brouter. Seule une grange échappa au sinistre et fut transportée à l'ouest par le glissement de terrain. Les sinistrés trouvèrent refuge dans les forts, à l'emplacement du village actuel. La légende veut que les habitants, pris de frayeur, coururent à Champeix en criant « Champeix ne bouge pas » Deux dictons prouvent leurs frayeurs :

*« Il est solide comme Champeix »*

*« Il est toujours en retard comme la Saume de Pardines »*

Pardines faisait partie de la seigneurie de Saint-Cirgues. Possession des Dauphins, elle passa à Louis de BOURBON, époux d'Anne DAUPHINE en 1371. En 1460, Pardines fut vendu à Austremoine BOHIER qui sera anobli en 1490. En 1565, le fief fut cédé à Henri de Montmorency puis en 1575 à Marc De MONBOISSIER BEAUFORT CANILLAC. En 1732, il sera vendu au maréchal Yves D'ALLEGRE et rentrera ainsi dans le vaste marquisat de Tourzel. La fille du maréchal épousa le comte de Rupelmonde.



En 1755 la seigneurie passa à un petit neveu, Louis de SOUCHES dont la femme sera la gouvernante des enfants de Louis XVI (de 1789 à 1792).

Le village fut fortifié. D'anciennes courtines sont intégrées dans les habitations de même que les tours rondes. En bordure de la place de l'église se trouve une tour carrée.

**Poteries**



**Vases**



En faisant du terrassement Monsieur Henri EMERY de la Maison Blanche, découvrit des squelettes, des vases, des poteries, des sarcophages et quelques monnaies. Les vases paraissent dater de la fin du IIIe siècle. La date de la métropole reste imprécise; on pourrait l'attribuer au IVe siècle, voire Ve siècle.

**Monnaies de bronze**



# ***Etat Civil***

## ➤ **Mariage :**

- Julie MARCONSINI avec Anthony SIMONIN le 20 août 2016

## ➤ **Naissances :**

- Lisa, Manon GARNIER née le 20 janvier 2016
- Elise BERGOIN née le 17 mars 2016
- Louis LETELLIER né le 19 septembre 2016
- Gabriel, Lory DESNULIN né le 22 novembre 2016
- Lou CLEMENT né le 24 décembre 2016

## ➤ **Décès :**

- Nicole BAFFALEUF, décédée le 20 janvier 2016
- Marion BIGOT, décédée accidentellement à l'âge de 25 ans, le 4 avril 2016

# ***Travaux réalisés***

## ➤ **Ecole-Cantine :**

Les travaux d'accessibilité pour personnes à mobilité réduite ont été réalisés.





Le vestiaire a été isolé.



Le réfectoire de la salle polyvalente accueille depuis la rentrée 30 à 40 élèves chaque midi. La salle de motricité est également utilisée chaque jour le matin par l'institutrice et à 13h30 pour les activités TAP : danse, lecture, arts visuels...



## ➤ **Salle des Fêtes :**

La réception des travaux a été réalisée. La salle des fêtes peut être utilisée par la commune, les associations de Pardines et les habitants (une seule fois par an pour un montant de 150 €). Cependant, pour être louée par des personnes extérieures au village, le parking handicapé et les abords doivent être aux normes.

Les problèmes d'acoustique sont résolus, des panneaux phoniques ont été installés.

### Aménagement de la salle des fêtes :

- Achat d'un podium en alu : **5 446.56 €**
- Achat de nouvelles tables et chaises: **3 950€**
- Achat de porte-manteaux
- Aménagement des toilettes, des vestiaires
- Achat de 2 cendriers extérieurs

## ➤ **Cimetière :**

L'allée sur la partie droite du cimetière a été créée avec la mise en place de matériaux en calcaire blanc.

## ➤ **Place de l'église :**

Mise en place de plantes aromatiques dans le jardinet.

## ➤ **Enfouissement des réseaux:**

Aménagement du cadre de vie, rue du Maréchal Ferrand, chemin de La Loubière et rue du Petit Clos.





## ➤ Travaux de voirie :

- Plateau de Pardines : Curage des fossés existants, chemin de Boissac, chemin du château de Boissac, chemin de Bourbon
- Création de fossés route des Pics
- Drainage et remblais chemin du No
- Création d'un fossé rue de la Violle avec mise en place de caniveaux.
- Réfection en enrobé impasse des Riomettes
- Réfection en enrobé au point propre.
- Suite aux orages : dégagement des tuyaux enfouis et remise en état des chemins à Boissac, accès Cormier, chemin de Boulade

**Montant total des travaux : 42 529.43 €**



Curage des fossés



Rue de la Violle





Impasse des Riomettes



Point propre

## ***Travaux à venir***

### ➤ **Enfouissement des réseaux :**

Nouvelle tranche étendue au chemin des Vignes.

### ➤ **Salle des Fêtes :**

Aménagement des extérieurs.

# *Achat de matériel*

## ➤ Tracteur :

Avec un fond de concours d'Issoire Communauté à hauteur de 50% : coût total : **69 480 €**



## ➤ Panneaux de signalisation :

- « céder le passage », « interdit aux poids lourds 3,5t » : situés route des Rouleyres,
- panneau directionnel situé sur le lieu des Pics
- « ralentisseur » rue de la Queueille.





# ***Scolarité***

## **Horaires école :**

8h45 - 12h / 13h45 - 16h30

TAP (temps d'activités périscolaires)  
compris

## **Horaires garderie de**

**Sauvagnat :**

7h30 - 8h45 / 16h30 - 18h45

SIVU RPI DES CHAUX : effectif pour l'année scolaire 2016-2017 : **107** enfants sont scolarisés sur les trois communes.

- 44 à Chadeleuf
- 20 à Pardines
- 43 à Sauvagnat

Le traiteur « API » élabore les repas à base de produits frais régionaux cuisinés de façon artisanale.



Présentation des produits aux parents d'élèves.

**Toute personne intéressée par une garderie à Pardines est priée de se faire inscrire à la mairie pour que le SIVU RPI DES CHAUX puisse envisager sa création.**

# ***Festivités et Animations***

## ➤ **Concert :**

Le 04 Juin 2016, la chorale « Cœurs de papier », a de nouveau enchanté le public avec un répertoire tourné vers le classique, la Renaissance Française, le Gospel ou des chants populaires du monde entier. Elle est dirigée par ADEL TOUALBI chef de cœur professionnel.



## ➤ **Vide-grenier :**

Organisé par Pardines Animations, le 12 juin 2016, a été une réussite. 59 exposants ont été accueillis. La troupe des majorettes et Pompoms-Girls de Lempdes sur Alagnon a divertifié les chineurs.





### ➤ **Fête des écoles :**

Elle a eu lieu à Chadeleuf, malheureusement le même jour que la fête patronale soit le 03 juillet 2016.



### ➤ **Fête patronale de Pardines :**

Le 03 juillet 2016, la commune a fêté son Saint-Patron. Samedi soir, le groupe des Starlettes 43 a animé la retraite aux flambeaux puis les spectateurs ont pu admirer un magnifique feu d'artifice, suivi d'un bal en plein air.

Dimanche, après la messe, a eu lieu la procession de Saint-Martial porté par des jeunes filles dont la conscite : Charlène Bard et suivie du traditionnel verre de l'amitié à la Mairie. Après le vin d'honneur, un repas traiteur a rassemblé les habitants tandis que les enfants ont profité des jeux mis à leur disposition : manège et château gonflable.



## ➤ Festival International de Folklore Issoirien

Le 19 juillet, la commune a accueilli le groupe du CHILI : L'ENSEMBLE KIRQUI WAYRA

Le nom de ce groupe en Aymara signifie « le vent qui danse. »

La Cueca chilienne a été déclarée danse nationale du Chili depuis 1979.

Les influences sont multiples, indiennes et espagnoles.

Les danses de l'Île de Pâques ont été très appréciées, les vêtements légers en plumes ou en fibre de bananier, tamuré et ula ula nous ont transportés à Tahiti et dans les îles des Samoa. C'était un beau spectacle.





## ➤ Cérémonie :

M. André MINET a eu l'honneur d'être nommé au Grade de Chevalier dans l'Ordre national de la Légion d'honneur, au titre des Anciens Combattants de la guerre d'Algérie.



## ➤ Méchoui :

Organisé cette année, le 11 septembre 2016, il s'est déroulé en extérieur avec le beau temps. Tous les invités ont apprécié la cuisson du mouton, des saucisses et des merguez. Félicitations à Yves Allard (Conseiller municipal)

## ➤ Cérémonie du 11 Novembre 2016 :

Elle a eu lieu le vendredi 11 novembre 2016 à 11h00 au monument aux morts. C'est sous la pluie que les personnes présentes ont répondu « à la nécessité du souvenir, de l'hommage aux morts et de l'expression de notre reconnaissance. » *(extrait du Message du secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire)*



## ➤ Noël de la commune :

Cette année, 50 enfants ont été gâtés par le Père Noël et 25 colis ont été distribués aux aînés (+ de 70 ans)



Le spectacle a enchanté petits et grands.

La troupe acrobatique du Cirque de Shangai a transformé vaisselle et bancs en accessoires de jonglerie que les artistes ont tenu en équilibre et fait tournoyer dans les airs avec leurs mains, leurs pieds ou sur la tête. C'est la hauteur du plafond de la salle qui a limité la hauteur des acrobaties ! Le numéro des contorsionnistes, très esthétique très physique, a captivé petits et grands.







### ➤ **Téléthon :**

Organisé par Pardines Animations.

Samedi 03 décembre 2016, quelques courageux ont bravé le brouillard et les gelées matinales pour participer à la randonnée au profit du téléthon. Deux parcours étaient proposés : 5 et 10 kms en marchant ou en courant. A l'arrivée, soupe à l'oignon et vin chaud ont revigoré les sportifs.

**LES ANIMATIONS 2017**, organisées pour la plupart par Pardines Animations. L'assemblée générale annuelle s'est tenue le 08/01/2017 à 11 h00 à la Salle des Fêtes, toute personne désireuse d'en faire partie est la bienvenue.

Le nouveau bureau est composé de :

**Présidente** : Laura SIMONIN

**Trésorière** : Laure SEMBEL

**Trésorière adjointe** : Béatrice FERREIRA

**Secrétaire** : Mylène TRANCHAND THOBOIS

**Secrétaire adjointe** : Virginia DUTRIEZ

- le 15/01 : Brûle-sapin
- le 11 /02 : Zumba
- le 25 /02 : Concours de belote
- le 09/04 : Chasse aux œufs
- Mai (date à définir) : Course ou Rando Canin (A redéfinir)
- le 04/06 : Vide-grenier
- le 10/06 : Concert donné par la chorale « Cœurs de papier »
- les 1<sup>er</sup> et 02/07 : Fête patronale
- en Septembre : Méchoui de la commune
- le 15/10 : Après-midi ou soirée à définir
- le 25/11 : Soirée Beaujolais
- en Décembre : Noël de la commune
- le 31/12 : Réveillon à défini

# ***Informations diverses***

## ➤ **Les éoliennes :**

Le permis de construire a été approuvé par le Préfet, mais un recours a été déposé.

## ➤ **Circulation des véhicules à moteur :**

Nous rappelons que la vitesse autorisée dans le village est limitée à **30 kms /h**. Les vitesses excessives sont souvent relevées rue du Chemin de Ronde, route des Rouleyres, route de la carrière et sont le fait de quelques automobilistes peu imprégnés de sens civique.

## ➤ **Subventions :**

La Mairie a alloué 200 € à la société de chasse.

La commune a reçu 150 € de l'association d'aéromodélisme Cap 63 que nous remercions vivement.

## ➤ **Le taux d'imposition :**

La part communale n'a pas subi d'augmentation depuis 1981.

## ➤ **Inscription sur la liste électorale :**

Afin de pouvoir voter pour 2018, n'oubliez pas de venir vous inscrire sur les listes électorales. En particulier les nouveaux habitants de la commune. Les personnes intéressées sont invitées à se présenter à la mairie munie d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

### **Prochaines élections en 2017 :**

-Présidentielles le 23 avril et le 7 mai.

-Législatives les 11 et 18 juin.

- Un questionnaire, glissé dans vos boîtes aux lettres courant de l'automne 2016, nous permet de mettre à jour nos bases de données afin de mieux organiser le Noël de la commune ainsi que diverses animations qui pourraient vous être proposées. Merci de le retourner ou de venir le remplir en Mairie. Il n'est pas trop tard !!!



## ➤ **Pardines village attractif :**

Le Jeudi 5 Janvier 2017, un journaliste de la Montagne a rencontré certains habitants du lotissement « sous le fort », de la rue des Rouleyres et de la rue de la Violle, afin de connaître les raisons de leur attraction pour notre village.

M. Joël BORTOLOTTI, maire et Mme LETELLIER Josiane, 1ère adjointe, ont été interviewés sur les répercussions de la forte augmentation de la population ainsi que sur la gestion de la commune. L'article a paru dans le journal « La Montagne » le 9 janvier 2017.

### **Article :**

#### **Pardines a vu sa population passer de 200 à 254 habitants en cinq ans. Le prix du foncier, la proximité d'Issoire et la vue séduisent.**

C'est la commune de l'Agglo du Pays d'Issoire dont la population a, proportionnellement, le plus progressé entre 2009 et 2014. Pardines, avec 254 habitants, a vu sa population croître de 54 âmes. Une augmentation de 27 %. Comme si Issoire était passée de 13.949 à plus de 17.700 habitants !

La création d'un lotissement de douze parcelles et des terrains agricoles classés à bâtir ont augmenté la surface à construire de la commune tandis que, dans le même temps, à Issoire, le foncier se faisait rare et donc cher. « L'autoroute a aussi été un plus », assure Josiane Letellier, première adjointe. « La plupart des nouveaux habitants sont plutôt jeunes et travaillent à Clermont », ajoute Joël Bortolotti, maire du village.

C'est le cas de Christine et Fabrice. Le couple s'est installé à Pardines en 2013. « En ce qui me concerne, je mets 25 minutes pour aller à mon travail. Mon ami prend le train », souligne cette maman d'un bébé d'un mois et demi. « La proximité d'Issoire, ainsi que la vue, nous ont séduits. Sans compter le prix du terrain ! » A savoir un peu plus de 60 euros le mètre carré viabilisé en moyenne contre 85 euros à Issoire.

François, 53 ans, travaille à Cournon-d'Auvergne. Avant de venir s'installer à Pardines, en 2010, il habitait Saint-Yvoine. « On a eu un coup de cœur pour la vue et puis, nous ne sommes pas loin d'Issoire. Nous sommes très heureux ici. Il manque peut-être un point service, comme à Chidrac. »

Un souhait que la mairie semble disposée à exaucer puisqu'« un bistrot avec de quoi dépanner en cas de besoin devrait ouvrir ». La municipalité continue les investissements, garantissant un minimum de services. « Tout comme la cantine, l'école maternelle a été refaite et accueille trente enfants. Nous voulons développer le tourisme. Il y aura bientôt deux gîtes à Pardines. »

« Trois cents habitants, cela serait bien. Nous ne voulons pas nous marcher dessus. »

Petit village deviendra grand ? Oui mais pas trop. « Pardines bénéficie d'une situation protégée, il n'y a pas de passage. On vient à Pardines pour aller à Pardines. Trois cents habitants, cela serait bien. Nous avons établi la carte communale en ce sens. Nous ne voulons pas nous marcher dessus », poursuit Joël Bortolotti.

La tranquillité, c'est ce qu'est venue chercher Marie-France, 70 ans. Elle a vendu son appartement des Yvelines pour s'installer à Pardines, en 2014. « La vue a fait la différence. La proximité d'Issoire, ses commerces, son hôpital ou sa piscine ont également compté dans mon choix. »

Julien Allain

## ➤ Chiens errants :

Il est rappelé que les chiens doivent être tenus en laisse sur les lieux publics.  
Nous vous remercions de bien vouloir faire attention à vos animaux domestiques.

## ➤ SIVOM de Champeix :

Fusion du SIVOM avec l'Agglo Pays d'Issoire.

Vous bénéficiez des mêmes prestations.

Des informations seront adressées à la Mairie, courant janvier.

## ➤ Annonces publicitaires :

**AZ BATIMENT**  
SARL au capital de 7000 €

**Entreprise Générale  
du Bâtiment et de l'Industrie**

- Electricité bâtiment et industrielle.
- Menuiserie, Charpente, Couverture, Zinguerie.
- Construction chalet et bâtiment bois.
- Tous travaux de rénovation.

**BORTOLOTTI Olivier**      tél: 06.30.94.14.53

**DESSERRE Mikaël**      tél: 06.83.97.27.28

**4 rue des Puys - 63500 PARDINES**  
**Fax : 04.73.71.13.88**

**Détente  
du Corps et de l'Esprit**



**Les Mains  
"Sereines"**

**06.70.36.90.16**

**Relaxation  
par le Toucher-Massage**

**Le Bien-être  
à portée de main**



**Contrôle Technique Automobile**

**OFFRE COMITE D'ENTREPRISE**

**-10%**

Sur votre prochain Contrôle Technique



**AUTO SÉCURITÉ**  
En deux mots, notre métier

**Autobilan Martinroche  
Sarl fied**

Zi les listes rue Robert Schuman  
63500 ISSOIRE

**04.73.89.22.22**

Ouverture du lundi au vendredi de 7h30-12h00 et 13h30-19h00  
et le samedi de 7h30 à 12h00



# ***Associations***

## ➤ **Société de chasse :**

Président : **M. Didier BUSSIERE**

Tél : 04.73.71.19.94

## ➤ **Pardines Animations :**

Présidente : **Mme Laura SIMONIN**

Tél : 06.32.93.73.36



## ➤ **CAP 63 :**

Président : **M. Philippe DAVID**

Tél : 06.81.49.28.65



## **Déchetterie**

### **Montaigut le blanc**

Tél : 04.73.96.72.11

Horaires : fermée le dimanche et le lundi

Les autres jours ouverte de 9h00 à 12h00  
et de 14h00 à 18h00.

### **Issoire**

Horaires :

Hiver 16/10-14/04

8h00 à 18h00

Été 15/04-15/10

8h00-19h00

## **La Poste de Perrier**

Lundi et mardi

8h15 à 12h00

Jeudi et vendredi

13h00 à 17h30.

Tél : 04.73.96.25.29.

## **Agglo Pays d'Issoire**

Tél : 04.73.55.94.56

Horaires : du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

## **Défibrillateur**

Sur la façade de la mairie

## **CONTACT** **Pour les prestations à domicile**

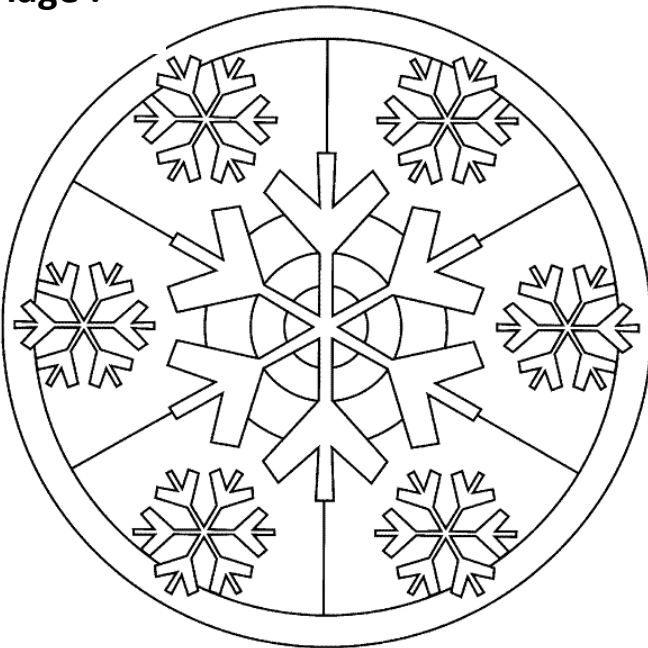
Tél : 04.73.96.24.80

Horaires : du lundi au vendredi  
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h



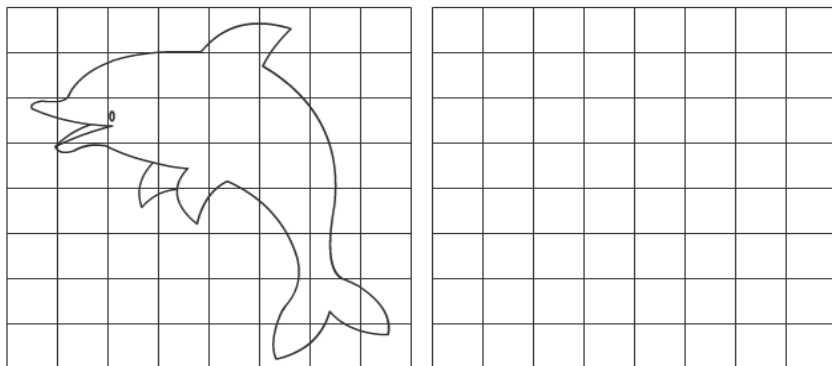
# JEUX

Coloriage :



## LE DAUPHIN

Reproduis le dessin à droite

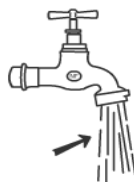


## REBUS

Réponse : \_\_\_\_\_



t'



## SUDOKUS :

(enfants)

|   |   |   |   |
|---|---|---|---|
| 4 |   |   |   |
|   | 3 |   |   |
|   |   |   | 3 |
|   |   | 4 | 1 |

(adultes)

Moyen

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
|   |   | 8 |   | 5 |   |   | 9 |   |
|   |   |   | 4 | 8 | 3 |   | 2 | 7 |
|   |   |   | 6 |   |   | 5 | 3 |   |
| 3 | 8 |   |   | 1 |   |   | 7 | 6 |
| 6 |   |   | 7 |   | 4 |   |   | 1 |
| 2 | 1 |   |   | 6 |   |   | 4 | 5 |
|   | 7 | 3 |   |   | 1 |   |   |   |
| 8 | 5 |   | 3 | 9 | 7 |   |   |   |
|   | 2 |   |   | 4 |   | 7 |   |   |

Réponse :  
Chapiteau

# ***RECETTE FACILE***

## **TRUFFES AU CHOCOLAT**

(pour 4 personnes)

### **Les ingrédients**

- 250 g de chocolat noir de bonne qualité
- 100 g de beurre non salé
- 2 jaunes d'œuf
- 7.5 g de sucre vanillé
- 80 g de sucre glace
- 50 g de cacao

### **Le déroulement**

- Casser le chocolat en petits morceaux dans un plat résistant à la chaleur. Le faire fondre au bain-marie.
- Ajouter progressivement le beurre coupé en petits dés. Mélanger.
- Quand le beurre a bien fondu dans le chocolat, retirer le plat du feu, y ajouter les jaunes d'œuf, le sucre vanillé (il apporte du croquant, si vous souhaitez une texture lisse, ajoutez 10 g de sucre glace et 1 goutte de vanille liquide) et le sucre glace.
- Bien mélanger le tout.
- Mettre la pâte au frigo pendant au moins une heure afin qu'elle se solidifie.
- Ensuite, former des petites boulettes de pâte à la main, les rouler dans le cacao puis les disposer sur un plat.



# ***Vos suggestions***



**Pages à retourner dans la boîte aux lettres de la mairie.**







